DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre

Siège Social: 36000 Châteauroux

Adresse: 2 Place des Cigarières

Date de convocation: 06 mars 2025

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Vendredi 28 Mars 2025

L'an deux mil vingt cinq Le 28 mars,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice: 49

Votes exprimés: Pour: 31 / Contre: 0 / Abstention: 0

Étaient présents (26)

AUJEAN Bernard, CABIROU Frédéric, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, DELYS Dominique, GIRAULT Christian, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, PALLAS Jacques, PERSONNE Jacques, MAUBOIS Philippe, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, SEVAULT Jean-Marc, SLEDZ Jean, TAUPIN Patrice, VIDAL Claude.

Étaient absents (14)

ALLARD Bernard, DRUI Martial, GARGAUD Patrick, LAROCHE Laurent, BALSAN Charles Henri, PICOUT Laurent, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, SAVY Philippe, SEMION Michel, TUAL Didier, VOITIER Brigitte, YVERNAULT Philippe.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (5)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis BAPTISTA DE HORTA Carole a donné pouvoir à PERSONNE Jacques IMBERT Tony a donné pouvoir à VIDAL Claude NAVARRO David a donné pouvoir à DAUZIER Claude ZECCHI Stéphane a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre

Etaient excusés (4)

BRANCHOUX Gilles, FOISEL Michel, JUDALET Patrick, VIAUD Philippe.



Objet : Partenariat Initiative Brenne

Le Président propose de renouveler le partenariat avec Initiative Brenne afin de soutenir la création d'entreprises nouvelles et la reprise d'entreprises sur le territoire du Parc Naturel Régional de la Brenne.

La contribution financière correspond à un montant de 1 800 € pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- Article 1 : De renouveler le partenariat SDEI/INITIATIVE BRENNE.
- Article 2 : De fixer la participation annuelle du SDEI à 1800€ pour l'année 2025.
- <u>Article 3</u> : De l'autoriser à signer la convention de partenariat et le mandate pour toute procédure, avenant et tous documents afférents à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Louis Ca

Secrétaire de Séance :

Michel LION

Accusé de réception en préfecture 036-200031987-20250328-03202518-DE Date de télétransmission : 07/04/2025 Date de réception préfecture : 07/04/2025